

Club de Plongée - Compte-rendu de la Réunion du Bureau

Date : 22 novembre 2024

Participants :

Marylène, Louise, Patrick, Carine, Audrey, Véronique, Frédéric, Benjamin, Arnaud, Nicolas

Ordre du jour et décisions prises :

1. Communication interne

- Passage à la plateforme **Framateam** pour une meilleure communication interne entre membres du bureau puis entre bureau et adhérents via des groupes identifiés.
 - **Mobile** : Utilisation via l'application Mattermost.
 - **PC** : Accès via Framateam.

o

2. Répartition des responsabilités

- **Site Internet** : Contrôle, création de comptes utilisateurs, et publication d'articles confiés à Nicolas, Arnaud, Marylène et Patrick.

Le site est à « surveiller » notamment du point de vue de la RGPD. Trop de noms apparaissent par exemple.

Discussion à propos d'une partie du site en accès privé (via nom d'utilisateur et mdp)

- **Véhicule** : Entretien mécanique, suivi des kilomètres : **Fred** ; **Véro** et **Benjamin**. **Stéphane Aurouze** est volontaire également.
- **Matériel** : Gestion par **Fred** et **Véro**. Merci à Christophe d'avoir proposé à Fred de l'accompagner sur cette tâche.

- **Clés du club** : Changement du barillet (Fred), celui-ci est déjà acheter. Attribution des clés (bureau, moniteurs, gonfleurs) après communication sur le site.
L'utilisation de la boîte à clés permettra ensuite des accès aux armoires secrétariat, gonflage nitrox, clé du véhicule ou matériel.
- **Goodies** : Gestion confiée à **Carine et Marylène**.
Les compétences de Marylène en couture vont être mises à l'épreuve !
- **Organisation des repas** : 3 repas annuels prévus, pris en charge par **Véro et Carine**.
- Reflexion sur la création d'une commission jeune (puisque de plus en plus nombreux), Fred et Claude devraient se positionner puisque, et partie prenante et présents en permanence.

3. Répartition des créneaux de bassin

- Réalisation d'un plan d'occupation du bassin. (Louise)
Pour cadrer les choses, les lignes d'eau du lundi n'en seront pas plus extensibles entre 20h00 et 21h00.
- **Rappel aux parents de mineurs (Nico)** :
 - Inscription obligatoire sur le site pour les formations du samedi. (La plongée mineure a des contraintes logistiques importantes)
 - Autorisation écrite des responsables légaux à demander si les mineurs quittent seuls la piscine après l'entraînement.

4. Demande de subventions

- Sortie jeunes à Monaco : sollicitation des subventions auprès du département, de la mairie, et de la commission jeunes.

5. Mise à jour des tarifs des formations

- **Apnée** : Carte +15 € (Nicolas vérifiera les coûts).
- **Plongée** :
 - PE20 : 90 € +15€
 - PE40 : 100 € +15€
 - N2/N3 : 120 € +15€
- **Nitrox** :
 - Base : 28 € +15€
 - Confirmé : 40 € +15€
- **RIFAP** : 15 € +15€

Pour rappel, ces tarifs (défiants toute concurrence) permettent au club l'apport de trésorerie permettant de pallier l'usage du matériel, le gonflage (compresseur), les plongées des moniteurs (point en discussion), l'utilisation du camion (en sus du pris du trajet)

6. TIV (Techniciens en Inspection Visuelle)

- **Vérification des techniciens encore actifs au 31 décembre** : la période de recyclage est proche ou dépassée pour un certain nombre d'adhérents.
- **Formation et recyclage** : Organisation d'une date par Fred en concertation avec les formateurs TIV.
- **Liaison avec le CODEP** : Patrick, Laurence et Claude (Elus dans l'instance)

7. Prochaine réunion

- **Date** : Jeudi 19 décembre 2024 à 19h.

Note importante :

L'agenda du club va être réactivé (via Gmail) pour une meilleure organisation des événements.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou suggestion.

Le Bureau